

### Médecins nouvellement diplômés

Le nombre de médecins nouvellement diplômés reflète dans une large mesure les décisions prises quelques années plus tôt concernant le nombre d'étudiants admis dans les écoles de médecine (décisions concernant le *numerus clausus*). Depuis 2000, la plupart des pays de l'OCDE ont relevé ce quota en réponse aux préoccupations suscitées par les pénuries, effectives ou potentielles, de médecins (OCDE, 2016), mais les chiffres restent variables d'un pays à l'autre.

En 2015, on comptait en moyenne environ 12 médecins nouvellement diplômés pour 100 000 habitants dans les pays de l'OCDE (graphique 8.8). Cette proportion atteignait son maximum en Irlande, avec 24 nouveaux médecins pour 100 000 habitants, et son minimum en Israël et au Japon. En Irlande, le nombre de médecins nouvellement diplômés a fortement augmenté en 2013, pour une part en raison de l'ouverture, quelques années plus tôt, des nouveaux *Graduate Entry Programmes* qui permettent aux étudiants en licence dans une autre discipline d'obtenir un diplôme de médecine en quatre ans.

En Israël, le faible nombre de nouveaux diplômés des formations nationales est compensé par le nombre élevé de médecins formés à l'étranger. Environ un tiers des médecins formés à l'étranger sont nés dans le pays mais sont partis faire leurs études ailleurs avant de revenir. La situation est différente au Japon, qui compte très peu de médecins formés à l'étranger. En 2008, le gouvernement japonais a décidé d'accroître le nombre des admissions dans les études de médecine en réponse au manque effectif ou annoncé de médecins ; toutefois, cette politique ne s'est pas encore traduite par une hausse du nombre de nouveaux diplômés en médecine.

À la suite du relèvement du *numerus clausus* dans la plupart des pays de l'OCDE au cours des quinze dernières années, le nombre des médecins nouvellement diplômés a augmenté, mais à un rythme différent d'un pays à l'autre (graphique 8.9). L'Australie arrive en tête, avec un nombre de médecins nouvellement diplômés multiplié par 2.7 entre 2000 et 2015. Cette croissance s'explique en grande partie par la hausse du nombre d'étudiants australiens, mais les écoles de médecine du pays ont aussi accueilli des effectifs croissants d'étudiants internationaux.

Au Royaume-Uni, le nombre des médecins nouvellement diplômés a doublé entre 2000 et 2015, reflétant les efforts menés pour accroître l'offre intérieure et moins recourir aux médecins formés à l'étranger. Bien qu'il y ait eu une légère diminution du nombre de diplômés à partir de 2013, le gouvernement a annoncé en 2016 l'intention de financer les études pour 1 500 étudiants supplémentaires afin de répondre à la demande croissante de soins (ministère de la Santé, 2016). Aux Pays-Bas, le ralentissement de la croissance du nombre de diplômés en médecine a continué (ACMMP 2014).

En France, le nombre de médecins nouvellement diplômés a régulièrement augmenté à partir de 2006 à la suite d'un fort relèvement du *numerus clausus* entre 2000 et 2006. Il devrait toutefois se stabiliser dans les années à venir, car les quotas d'admission ont relativement peu évolué ces dernières années. En Espagne, le nombre d'étudiants en médecine a diminué légèrement jusqu'en 2012, puis a recommencé à augmenter rapidement (+36 % entre 2012 et 2015).

Aux États-Unis, le nombre d'admissions dans les écoles de médecine a également augmenté après 2005, et le nombre de médecins nouvellement diplômés a crû progressivement au cours des dix dernières années ; les chiffres incluent le nombre croissant d'étudiants américains qui sont partis faire leurs études à l'étranger (notamment dans les pays des Caraïbes), avec l'intention de revenir aux États-Unis pour y effectuer leur troisième cycle de formation et s'y installer. Cela devrait créer des pressions supplémentaires à l'augmentation du nombre de postes de médecin-résident pour permettre à la fois aux nouveaux médecins issus des universités du pays et aux Américains formés à l'étranger de suivre leur formation de troisième cycle.

Le nombre des médecins nouvellement diplômés a aussi fortement augmenté en République tchèque et en Pologne à partir de 2009. Cette augmentation peut s'expliquer en partie par le nombre croissant d'étudiants internationaux qui choisissent ces pays pour faire leurs études de médecine. En République tchèque, les étudiants internationaux représentaient, ces dernières années, environ 30 % du total des médecins nouvellement diplômés. L'internationalisation croissante des études de médecine, à laquelle s'ajoutent les migrations, complique la tâche des gouvernements dans l'établissement de leurs propres politiques nationales (OCDE, 2016).

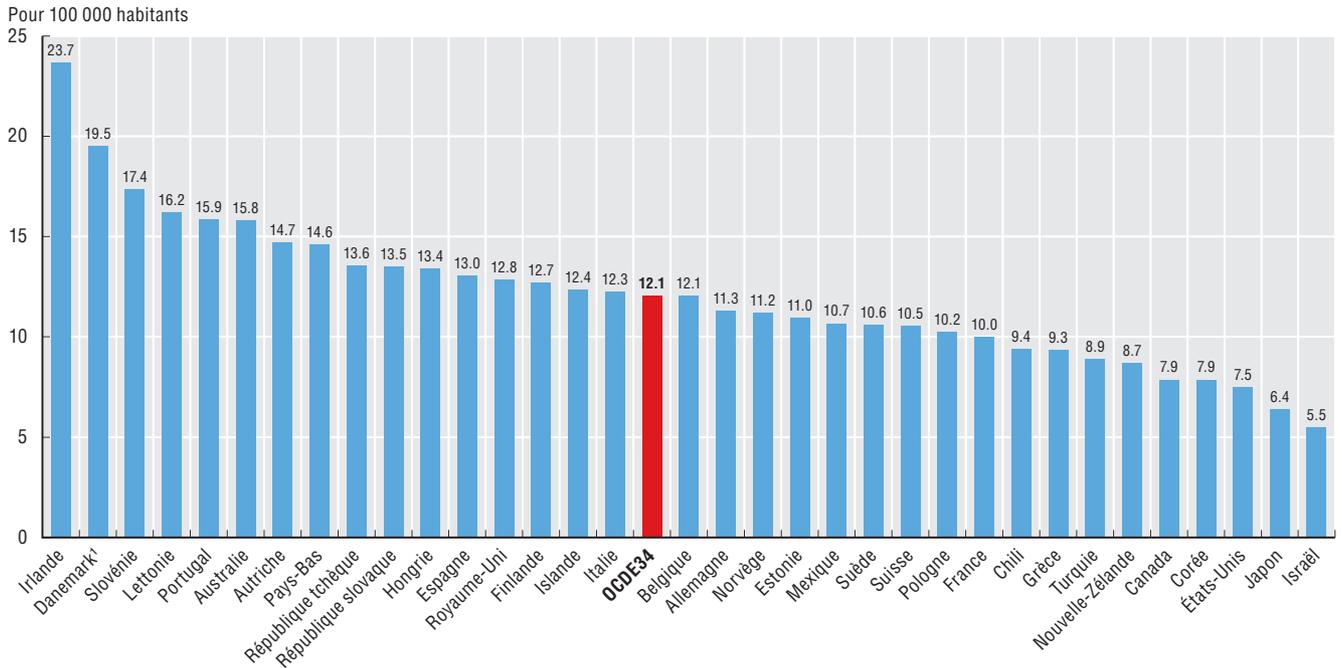
#### Définition et comparabilité

Le nombre de médecins nouvellement diplômés est défini comme le nombre d'étudiants diplômés des écoles de médecine au cours de l'année considérée. L'Australie, l'Autriche et la République tchèque prennent en compte les diplômés de nationalité étrangère, quand d'autres pays peuvent les exclure. Au Danemark, les données correspondent au nombre de nouveaux médecins qui reçoivent l'autorisation d'exercer, ce qui peut entraîner une surestimation si une partie d'entre eux ont été formés à l'étranger.

#### Références

- ACMMP – Advisory Committee on Medical Manpower Planning (2014), *The 2013 Recommendations for Medical Specialist Training*, Utrecht.
- Commission de haut niveau des Nations unies sur l'Emploi en Santé et la Croissance économique (2016), *S'engager pour la santé et la croissance : Investir dans le personnel de santé*, OMS, Genève, [www.who.int/hrh/com-heeg/reports](http://www.who.int/hrh/com-heeg/reports).
- Ministère de la Santé du Royaume-Uni (2016), « Up to 1 500 Extra Medical Training Places Announced », Londres, [www.gov.uk/government/news/up-to-1500-extra-medical-training-places-announced](http://www.gov.uk/government/news/up-to-1500-extra-medical-training-places-announced).
- OCDE (2016), *Health Workforce Policies in OECD Countries: Right Jobs, Right Skills, Right Places*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264239517-en>.

Graphique 8.8. Nombre de diplômés en médecine, 2015 (ou année la plus proche)



1. Au Danemark, le chiffre se réfère aux nouveaux docteurs recevant une habilitation à exercer, ce qui peut entraîner une surestimation si une partie d'entre eux ont été formés à l'étranger.

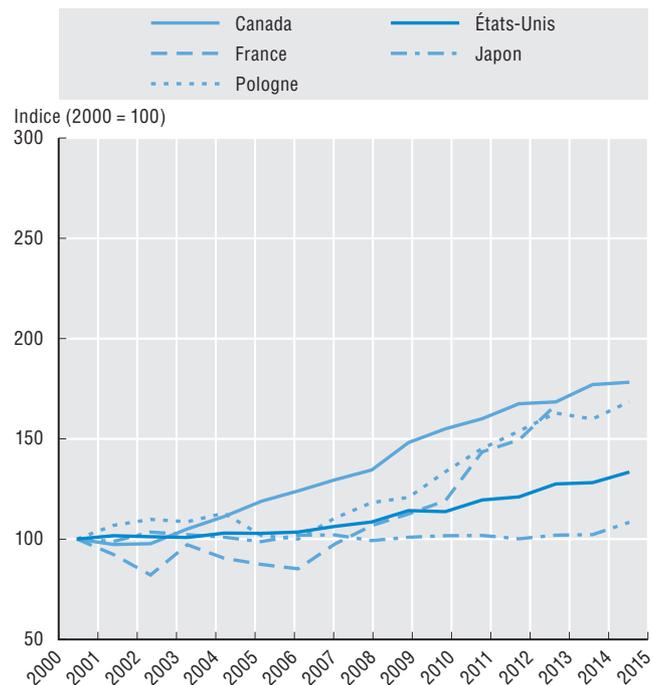
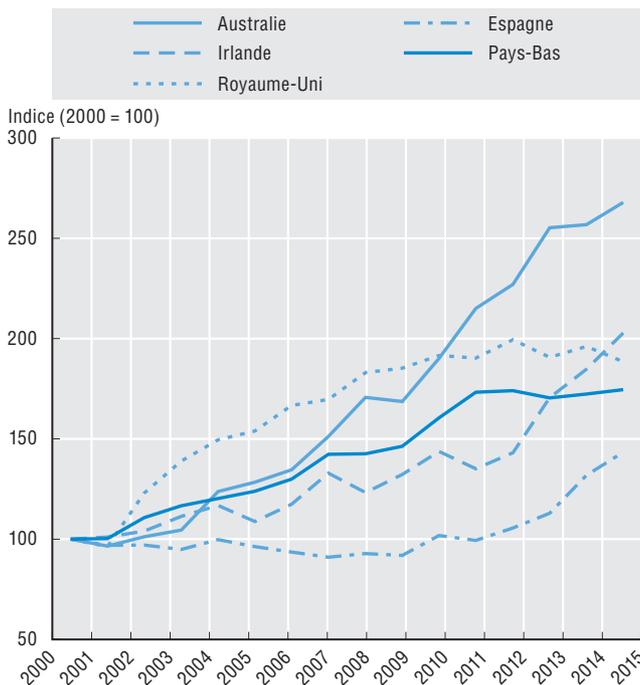
Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2017.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933609150>

Graphique 8.9. Évolution du nombre de diplômés en médecine, 2000 à 2015 (ou année la plus proche)

Pays au-dessus de la moyenne par habitant de l'OCDE

Pays au-dessous de la moyenne par habitant de l'OCDE



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2017.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933609169>



Extrait de :  
**Health at a Glance 2017**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/health\\_glance-2017-en](https://doi.org/10.1787/health_glance-2017-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2017), « Médecins nouvellement diplômés », dans *Health at a Glance 2017 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/health\\_glance-2017-54-fr](https://doi.org/10.1787/health_glance-2017-54-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).